

	Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre 26104
---	--	----------------------------

SEANCE du : 18 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 18 mai à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 12 mai 2026.

ETAIENT PRESENTS			
Philippe BARON, de 18h30 à 19h15	Pascale FERCHAUD	Etienne HUCAULT	Alain ROBIN
Bérandère BAZANTAY	Sylvie FOUILLET	Thierry LEBLAN FALZONE	Anne ROUX
Bruno BODIN	Pascale FRADIN	Emmanuelle MENARD	Nathalie SOUBRE
Emile BREGEON	David GABORIT	Jean-François MOREAU	Antoine TRANCHET
Pierre BUREAU	Olivier GEFFARD	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTEIX
Sandra CAILTON	Nathalie GEFFARD	Pierre MORIN	
Yannick CHARRIER	Véronique GONNORD	Florence PREAUD	
Bruno COTHOUIS	Jacky GRELLIER	Elina PREAULT	
Florence ERISSE, de 18h30 à 20h05	Marie-Hélène GUIGNARD	Arnaud PRINTEMPS	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		
Philippe BARON, pouvoir à Jean-François MOREAU de 19h15 à 20h21	Florence ERISSE, pourvoir à Pierre MORIN de 20h05 à 20h21	Nathalie MOREAU, pouvoir à Elina PREAULT

Secrétaire de séance : Pascale FERCHAUD, assistée des services de la Ville
Assistaient également : Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



Création et composition de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) pour la durée du mandat

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 1411-5 et suivants relatifs aux délégations de service public ;
 VU l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au vote à bulletin secret ;
 VU l'installation du Conseil Municipal issue du renouvellement général.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de constituer une Commission de Délégation de Service Public appelée à intervenir pour l'ensemble des procédures de délégation de service public engagées par la commune pendant la durée du mandat.

Il est proposé la création d'une Commission de Délégation de Service Public (CDSP), compétente pour l'ensemble des procédures de délégation de service public engagées par la commune pendant la durée du mandat municipal.

La commission est composée comme suit :

- Le Maire, Président de droit, ou son représentant ;
- 5 membres titulaires élus en son sein par le Conseil Municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
- Un nombre égal de membres suppléants élus dans les mêmes conditions.

La Commission de Délégation des Services Publics est présidée par Madame le Maire, ou son représentant, conformément aux dispositions légales.

Accusé de réception en préfecture
 079-217900497-20260521-DG_DEL_2026_104-DE
 Date de télétransmission : 21/05/2026
 Date de réception préfecture : 21/05/2026

Auteur de l'acte : Ville de Bressuire / Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le : **21 MAI 2026**

Il est proposé les membres suivants :

Membres titulaires	Membres suppléants
Anne ROUX	Jean-François MORIN
Véronique VILLEMONTÉIX	Alain ROBIN
Antoine TRANCHET	Florence PREAUD
Bruno COTHOUIS	Elina PREAULT
Pierre MORIN	Thierry LEBLAN FALZONE

Les membres de la commission sont désignés pour la durée du mandat municipal. En cas de vacances (démission, décès, perte de mandat), il sera procédé à leur remplacement dans les mêmes conditions.

La commission se réunit sur convocation de son président pour chaque procédure de délégation de service public. Elle :

- Ouvre les plis contenant les candidatures et les offres ;
- Dresse la liste des candidats admis à présenter une offre ;
- Analyse les offres et émet un avis sur le choix du délégataire.

La présente commission est compétente pour l'ensemble des délégations de service public de la commune, sans qu'il soit nécessaire de procéder à une nouvelle délibération pour sa création lors de chaque procédure.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- D'APPROUVER la création d'une Commission de Délégation de Service Public permanente ;
- DE FIXER sa composition ;
- D'ELIRE les membres ci-dessous :

Membres titulaires	Membres suppléants
Anne ROUX	Jean-François MORIN
Véronique VILLEMONTÉIX	Alain ROBIN
Antoine TRANCHET	Florence PREAUD
Bruno COTHOUIS	Elina PREAULT
Pierre MORIN	Thierry LEBLAN FALZONE

Le Secrétaire de séance,

Pascale FERCHAUD



Le Maire,
Emmanuelle MENARD




Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20260521-DG_DEL_2026_104-DE
Date de télétransmission : 21/05/2026
Date de réception préfecture : 21/05/2026